

saient de tels honneurs sous Sa Majesté Très Chrétienne. Il charge l'officier de milice commandant dans chaque paroisse de connaître les différends et d'en juger en première instance. Il est ordonné aux troupes "de payer tout ce qu'elles achètent de l'Habitant argent comptant et espèces sonnantes". Le commerce est déclaré "libre et sans impôt à un chacun". Pareille proclamation devait avoir un prodigieux effet sur le colon de la Nouvelle-France, qui n'avait pas été habitué à tant d'égards et de considération de la part de ses propres gouvernants.

Le rapport de Murray, gouverneur de Québec, en date du 5 juin 1762, est aussi très éclairant. Sans doute, il faut faire la part de ses préventions d'Anglais et de protestant; mais à côté de cela, comme les intentions sont bienveillantes, comme les vues sont larges et s'inspirent en général d'une juste et saine appréciation des conditions de la prospérité sociale! S'il se méfie de la classe seigneuriale, et du haut clergé, s'il se montre assez mal disposé envers les Jésuites et les Récollets, comme il sait reconnaître les qualités de l'Habitant, la vigueur physique de la race, sa moralité, sa sobriété. C'est dans cette classe de paisibles campagnards que les gouvernants anglais, suivant lui, devront chercher leur principal appui. Qu'ils se l'attachent au moyen d'un traitement équitable et généreux, qu'ils encouragent le séminaire de Québec, parce qu'il dotera le pays d'un clergé canadien. Qu'ils habituent cette population à se suffire à elle-même et en toutes choses à se passer des Français et des Américains.

Il n'y a pas lieu de trop s'étonner si les militaires anglais, chargés d'organiser le pays immédiatement après la conquête, font preuve de préoccupations d'intérêt public et d'un réel souci du bien-être des classes populaires. On sait que les règnes des deux premiers souverains de la maison de Hanovre, Georges Ier (1714-1727) et Georges II (1727-1760), furent une époque de grand relâchement de l'autorité royale et d'accroissement des attributions de la Chambre des communes et de l'influence des masses. On sait que William Pitt, devenu premier ministre en 1757, et qui, en 1759, chargeait Wolfe de la conduite des opérations contre Québec, s'était en quelque sorte imposé à Georges II en exploitant les défiances du populaire anglais à l'endroit de cette dynastie étrangère. Il avait désigné Wolfe pour commander l'expédition, au mépris des droits de l'ancienneté et des préjugés aristocratiques. De même pour obtenir que Guy Carleton fit partie de l'état-major de Wolfe, il dut forcer la main au souverain, auprès de qui Carleton n'était pas en faveur, pour avoir dénigré les troupes hanovriennes.